

AVRY zoom



Avry
pour un avenir durable

Information communale



Décembre 2018

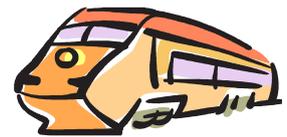
NO 66



MEMENTO

MEMENTO

MEMENTO



LES ABONNEMENTS GÉNÉRAUX CFF

L'administration communale tient à la disposition de la population 6 abonnements généraux. Les cartes journalières émises pour ces abonnements sont en vente au prix de **Fr. 38.-** par abonnement et par jour. Veuillez vous adresser au bureau communal durant les heures d'ouverture.

HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

Lundi à mercredi	matin de 8h00 à 11h30 et après-midi de 13h30 à 17h00
Jeudi et vendredi	matin de 8h00 à 11h30 et après-midi fermé
Tél. 026 470 40 00	e-mail: commune@avry.ch



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE REGIONALE D'AVRY (BRA)

Mardi	15h00 à 18h00
Mercredi	15h00 à 19h30
Jeudi	15h00 à 18h00
Vendredi	15h00 à 18h00
Samedi	09h00 à 12h00



CALENDRIER DES CONSULTATIONS POUR LE SERVICE DE PUÉRICULTURE

Consultation à Avry-Bourg 2, sur rendez-vous à la demande, et sans rendez-vous le 3^e mardi du mois, de 8h30 à 11h00.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 08h30 à 11h30 et de 16h00 à 18h00 au 026 347 38 83 ou par e-mail à puericulture@croix-rouge-fr.ch



LE CENTRE DE TRI

Horaire d'été (heure d'été)

Mardi	de 08h30 à 11h30
Jeudi	de 16h00 à 19h00
Vendredi	de 16h00 à 19h00
Samedi	de 09h00 à 12h00
et	de 14h00 à 16h00

Horaire d'hiver (heure d'hiver)

de 08h30 à 11h30
de 16h00 à 18h00
de 09h00 à 12h00



PERMANENCE JURIDIQUE

Elle a lieu tous les mardis, sans rendez-vous, de 17h00 à 19h00 à Fribourg, à l'avenue de la Gare 14. Elle permet à chacun d'avoir, pour le prix de Fr. 30.- les 20 minutes, une consultation juridique. <http://www.oaf.ch/fr/permanence>

SOMMAIRE

SOMMAIRE

SOMMAIRE

2 ÉDITORIAL

4 INFORMATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

5 INFORMATIONS COMMUNALES

11 LA VIE DU VILLAGE

20 LA VIE DES ÉCOLES

29 À L'AGENDA

31 LES SOCIÉTÉS LOCALES

Impressum

Tirage: 4 parutions par an à 1000 ex.

Editeur: Commune d'Avry

Coordination: Administration communale -

Tél. 026 470 40 09

Commission d'information: Laurent Dessibourg,
Sylvie Rubattel Vonlanthen, Bernard Roussel,
Mathieu Bongard et Senthikumar Thirunavukarasu

Secrétariat: Cynthia Equey

Impression: Imprimerie MTL

ÉDITORIAL

EDITORIAL

EDITORIAL

Parfois, il n'est malheureusement pas possible d'avoir le beurre et l'argent du beurre!

Gérer une commune, c'est aussi savoir ou devoir prendre des décisions qui privilégient une vision globale à moyen terme quitte à ce qu'elles soient peu appréciées d'une partie des citoyens touchés. Nous tentons de satisfaire les intérêts de tous, mais cela est parfois difficile. L'objectif est de trouver des solutions les meilleures possibles ou parfois les moins dommageables, mais toujours avec la volonté de garder à long terme l'attractivité de notre village où il fait bon vivre.

Un bon exemple d'une telle décision est la fermeture de la gare de Rosé liée à l'ouverture de la nouvelle halte d'Avry-Matran (clin d'œil au nom de la commune qui aurait pu être créée si la fusion de nos communes s'était faite) qui constitue le cœur de la nouvelle interface multimodale régionale de mobilité qui sera réalisée sur le site d'Avry Centre dans le cadre du projet du nouveau centre commercial. Cette interface sera également complétée par une gare routière et le passage de la Transaglo, l'axe de mobilité douce qui permettra de relier en grande partie en site propre, Düdingen à Avry.

Et les 712 signatures de la pétition pour sauver la gare de Rosé n'y changeront peut-être rien. Mais aux yeux du Conseil communal, cette pétition n'est pas inutile pour autant : elle lui amènera un peu plus d'eau à son moulin dans le cadre des négociations qu'il mène depuis des mois avec le Canton et les CFF, comme il l'avait annoncé lors de la séance d'information publique du 29 mai dernier.

Cette nouvelle halte, promise déjà lors du choix d'implantation du cycle d'orientation à Avry, fait sens et personne ne semble la contester, ni les pétitionnaires comme cela a été relevé dans la presse, ni les élèves du CO qui s'arrêtent actuellement à Rosé, ni leurs parents, ce d'autant plus que cette gare n'est pas faite pour accueillir autant de voyageurs, ce qui la rend relativement dangereuse.

La liaison ferroviaire au ¼ heure vers Fribourg constitue un avantage indéniable pour Avry. Elle dynamisera à terme le trafic régional dans toute la région et garantira à long terme une gare sur le territoire de notre commune, car le nombre de voyageurs augmentera, dès lors, très certainement.

Le financement de cette mesure, grâce au lobbying im



Conseil général et conseil communal en séance

ÉDITORIAL

EDITORIAL

EDITORIAL

portant de nos autorités cantonales et de certains de nos parlementaires que je remercie au passage, est intégré au message du Conseil fédéral transmis au Parlement le 30 octobre dernier concernant le fonds d'infrastructures ferroviaires 2030-2035. C'est une première victoire d'étape importante, car rares sont aujourd'hui les ¼ heures ferroviaires dans les agglomérations, qui plus est de la taille de celle de Fribourg. De plus, ce ¼ heure pourrait se réaliser plus rapidement, à l'horizon 2025 déjà, si le Canton accepte de pré-financer cette mesure.

Mais le prix à payer pour ce ¼ heure est la fermeture de la gare de Rosé et de celle de Matran et cela ne fait pas que des heureux comme le montre la pétition et ce dont le Conseil communal était bien conscient. En ce qui concerne Rosé, les CFF assurent qu'il n'est techniquement pas possible à des coûts raisonnables de garder la gare de Rosé en activité, car la seule solution financièrement supportable est de sacrifier les quais actuels pour permettre le stationnement et le rebroussement des trains devant assurer ce ¼ heure.

La stratégie du Conseil communal n'a pas changé depuis le 29 mai 2018. Après avoir défendu dans un premier temps le maintien en activité de la halte de Rosé en parallèle de la nouvelle, il a dû se rendre à l'évidence, vu les circonstances et les intérêts régionaux et cantonaux en lice, qu'il valait mieux négocier la fermeture de la halte de Rosé en échange des compensations suivantes :

- le ¼ heure ferroviaire entre la nouvelle halte d'Avry-Matran et Fribourg avec dans l'attente de sa mise en place, un ¼ heure routier,
- le ¼ heure routier entre Rosé et la halte d'Avry-Matran via le village d'Avry,
- une amélioration de la desserte durant la journée, le soir, les week-ends et les jours fériés,
- une meilleure desserte de Corjolens,
- le passage entre Rosé et la future halte d'Avry-Matran le long des voies ferrées de la Transagglo, un des projets majeurs de l'Agglomération de Fribourg.

Certains de ces points sont déjà ou deviendront dès l'année prochaine réalité : Corjolens est desservi par bus durant les heures scolaires et la desserte de la ligne 11 sera améliorée durant la journée, le soir, les week-ends et les jours fériés.

Le Conseil communal continue à défendre les autres points en utilisant tous les moyens à sa disposition, y compris légaux dans le cadre de la mise à l'enquête des CFF.

Mais à moins d'un élément nouveau qui permettrait d'avoir le beurre et l'argent du beurre, c'est à dire de conserver la gare de Rosé en activité en plus de la nouvelle halte d'Avry-Matran, il estime qu'il sert mieux les intérêts généraux d'Avry et les intérêts de la région en négociant fermement la fermeture de la gare de Rosé plutôt que de la défendre.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos familles et à vos proches de belles fêtes de fin d'année et vous remercie pour la confiance que vous nous accordez.

Michel Moret, Syndic

INFORMATIONS DU CONSEIL GENERAL

Résumé de la séance du Conseil général du 25 septembre 2018

Sous la présidence de Mme Isabelle Python, 27 Conseillers généraux se sont réunis à l'Auberge communale à Rosé le 25 septembre 2018.

Un crédit relatif au réaménagement des places de jeux de l'école d'Avry et des finitions de l'aménagement extérieur de la nouvelle école pour CHF 500'000.- a été accepté à l'unanimité.



C'est en fait la phase III qui a été présentée avec cette demande de crédit. La phase I concernait la construction de la nouvelle école qui s'est terminée avec un montant non utilisé d'environ CHF 550'000.-, la phase II concernait la rénovation de la halle de gym qui se présente avec une économie d'environ CHF 250'000.-.

Les nouvelles installations ont été devisées à CHF 131'786.-, la rénovation des places à CHF 162'012.- et CHF 108'678.- pour les finitions autour de l'école.

D'autre part, une modification de la limite communale entre les communes d'Avry et de la Brillaz a également été soumise au Conseil général qui l'a acceptée à l'unanimité des 27 membres présents.

Il a été expliqué qu'avec l'évolution des quartiers d'habitation dans le secteur de Champ-Thomas à Corjolens, une partie de la route de desserte qui permet l'accès à la route de quartier est sur le territoire de la commune de la Brillaz. Actuellement l'entretien est déjà effectué par la commune d'Avry.

Dans le même secteur, deux fermes sont partagées par la limite communale et ont leur partie d'habitation sur une commune et la partie d'exploitation sur l'autre commune.

Lors de l'élaboration du projet de salle paroissiale dans le village d'Onnens, la commune de la Brillaz a découvert que la commune d'Avry est toujours propriétaire pour $\frac{1}{4}$ de l'article 400 RF d'une superficie de 2289 m² en zone d'intérêt général (école d'Onnens). Après la fusion avec Corjolens, la commune d'Avry s'était retirée de toutes ses propriétés en relation avec l'école d'Onnens, mais cette parcelle a été omise.

Le Conseil communal a donc souhaité la restitution à la commune de la Brillaz de la copropriété à l'école d'Onnens en échange de la route qui dessert le quartier de Champ-Thomas et une amélioration de la limite communale afin qu'elle ne passe pas au milieu d'immeubles existants.



INFORMATIONS COMMUNALES

Résumé de la séance de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg du 26 septembre 2018

L'Assemblée constitutive du Grand Fribourg a été mise sur pied pour concrétiser le projet de fusion des communes du Grand Fribourg qui a été lancé à la demande des communes d'Avry, Belfaux, Corminboeuf, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran et Villars-sur-Glâne.

Sous la conduite d'un comité de pilotage présidé par M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, les 36 délégués des communes du périmètre ont la mission de soumettre à la population des communes concernées un projet de convention de fusion, d'ici à 2020. Sont présents au sein du comité de pilotage :

- M. Charles Page, Conseiller communal de la commune d'Avry;
- Mme Muriel Frésard, Conseillère communale de la commune de Belfaux;
- Mme Anne-Elisabeth Nobs, Syndique de la commune de Corminboeuf;
- M. Thierry Steiert, Syndic de la commune de Fribourg;
- M. Gilles De Reyff, Vice-Syndic de la commune de Givisiez;
- Mme Marjorie Jaquet, Vice-Syndique de la commune de Granges-Paccot;
- M. Christophe Maillard, Conseiller communal de la commune de Marly;
- M. Sébastien Dorthe, Syndic de la Commune de Matran;
- Mme Belkiz Renklicicek, Conseillère communale de la commune de Villars-sur-Glâne.

Des mandats d'experts externes en fusion de communes et en finances publiques ont été décidés pour soutenir les délégués dans leurs tâches. Il s'agit des bureaux BDO SA, Habilis Conseil SA, VIRTÙ Public Affairs AG et SEREC Sàrl.

Différents groupes de travail ont été formés pour étudier des thèmes de l'administration, de la technique, de l'entretien, des écoles et de la société, des finances, du

développement et de la politique. Ces groupes doivent élaborer une vision partagée pour l'avenir.

Le comité de pilotage a pris la décision de tenir les séances plénières de façon décentralisée, ainsi chaque séance publique aura lieu alternativement dans une commune du périmètre de la fusion.

Le 26 septembre 2018, la 3ème séance de l'Assemblée constitutive s'est tenue à l'Auberge communale à Rosé. Il a été communiqué que la vision était en phase de finalisation. Il y avait une volonté d'attendre les feed-back des trois «Grand Fribourg Cafés» et des rencontres, en tenant compte du souhait de démarches participatives. Trois Grand Fribourg Cafés ont été organisés le 29 août avec pour thème «Quel développement économique pour le Grand Fribourg ?», le 1er septembre avec le thème «Quelle identité linguistique pour le Grand Fribourg» et le 15 septembre 2018 avec le thème «Quelle qualité de vie le Grand Fribourg pourrait-il garantir à ses habitants?» Entre 17 et 19 personnes ont participé à chaque événement avec une participation totale de 54 personnes.

Il est ressorti les impulsions suivantes :

Au niveau du développement économique, les forces existantes du périmètre actuel ont été relevées avec le pluralisme, l'intercommunalité existante et la formation. L'optimisation des processus serait également une force supplémentaire.

Dans le thème de l'importance de la qualité de vie, il a été relevé la formation en adéquation avec l'économie, les infrastructures culturelles et sportives, l'accompagnement social et la sécurité, ainsi que la création de centres de compétences.

La question des changements dans les structures politiques locales a amené la réflexion d'une politique unique (administration, politique foncière) et d'une professionnalisation du Conseil communal.

INFORMATIONS COMMUNALES

Les défis en matière d'aménagement du territoire et de la mobilité seraient de réinventer le centre-ville de Fribourg et de créer des liens entre différents pôles.

Il a été discuté des opportunités de la fusion au niveau de l'identité linguistique institutionnelle (bilinguisme), socio-culturelle (ouverture aux germanophones et francophones) et professionnelle.

Au sujet de la culture, un accent a été mis sur le besoin de mieux exploiter les structures existantes, en soutenant les initiatives des acteurs culturels, la politique culturelle commune, en exploitant d'avantage les structures existantes et en démocratisant les lieux de culture.

Du côté social, il est souhaité que l'intégration soit renforcée, avec un développement urbain cohérent, une cartographie des offres et une plateforme pour échanger au sujet de bonnes pratiques.

D'ici fin janvier 2019, une synthèse des groupes de travail devra être transmise au comité de pilotage.

En automne 2019, des soirées d'informations devraient être organisées par le comité de pilotage, avec en novembre 2019 un vote consultatif. Reste un vote définitif prévu le 20 novembre 2020 pour les communes qui auront confirmé leur intérêt à rester dans le périmètre de fusion.



INFORMATIONS COMMUNALES



Vous avez maintenant la possibilité de vous abonner à la page Facebook « Commune d'Avry ». Vous y trouverez les derniers événements et les informations communales à connaître.



Fêtes de fin d'année



*L'Administration communale sera fermée
du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019.*



*L'Administration et le Conseil communal
vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.*



Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau véhicule édilitaire livré en septembre 2018 dont l'achat a été approuvé par le Conseil général dans sa séance du 12 décembre 2017.



**La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte
à tous les habitants.**

Quand ?

mardi – jeudi – vendredi 15h – 18h
mercredi 15h – 19h30
samedi 9h - 12h
vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Quoi ?

- plus de **22'000** documents
- **8** documents pour un prêt d'un **mois**
- Tarifs :
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti – étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année

NOËL

La bibliothèque sera fermée du 25 décembre 2018 au 7 janvier 2019

A DECOUVRIR ...

Nouveau site <https://bra.avry.ch/>

Infos – Actualités – Catalogue en ligne... et la possibilité de :

- consulter son compte
- prolonger le délai de prêt
- réserver des livres



Grainothèque

Semences de fleurs, de fruits et de légumes... à partager :
Prendre, déposer ou échanger librement les graines qui vous plaisent...

Proposée par le groupe E'CO – groupe de jeunes du CO actifs pour la protection de l'environnement



Large Vision

Choix de livres en gros caractères pour un meilleur confort de lecture

Et ... pour s'arrêter un instant, un petit coin " **Pause-café** "!



A VOS AGENDAS ...

12 OCTOBRE – 22 DECEMBRE 2018



Ne manquez pas l'exposition exceptionnelle !

Saint-Nicolas et ses cartes postales... de 1916 à 2018

La famille Dietrich expose sa magnifique collection de cartes de Saint-Nicolas.

Tu as entre 8 et 13 ans.

Tu aimes ... questionner, réfléchir, débattre, écouter, apprendre, argumenter, t'émerveiller...

L'atelier PHILO

C'EST POUR TOI !

- Où ?** A la Bibliothèque régionale d'Avry
Quand ? Dès janvier 2019, le dernier mercredi de chaque mois de 14h à 15h
30 janvier - 27 février - 27 mars - 29 mai – 26 juin
Comment ? Sans inscription et gratuit

*Animé par Madame Eve Jones, sur des thèmes comme
la vie – la mort – le bonheur – la peur – l'injustice...*

Rendez-vous mensuels (sauf vacances scolaires)



Chaque **1^{er} mercredi** du mois de **14h à 15h**
Pour tous les enfants dès 4 ans ou pour les plus petits
accompagnés d'un adulte

Né pour lire

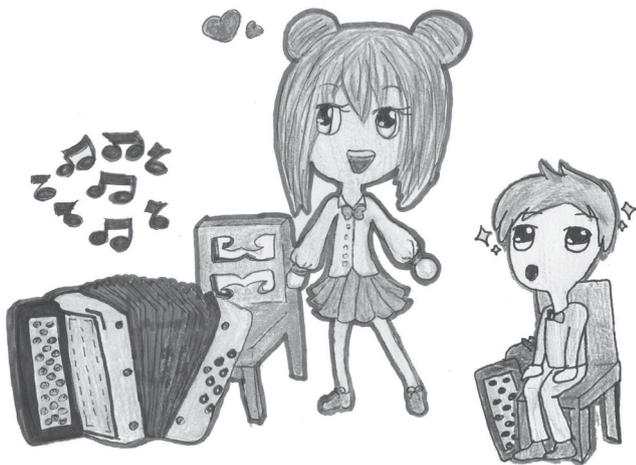
Chaque **3^{ème} mercredi** du mois de **10h à 11h**
Pour les tout-petits de 0 à 4 ans avec leurs parents

Pour plus d'infos...

026 470 21 42
biblioavry@bluewin.ch
<http://bra.avry.ch>

CO Sarine-Ouest
Route de Matran 24
1754 Avry-sur-Matran

Cours d'accordéon Avry-sur-Matran



Enfants dès 6 ans et adultes

Tous styles, tous niveaux

Possibilité de jouer en groupe : déjà musiciens bienvenus

Marianne Thierrin
079/512.68.49
marianne@garagederose.ch

TapDanceflo COURS DE CLAQUETTES

Début des cours
1ère semaine
de septembre
1er cours gratuit

Ados / Adultes

MERCREDI

18h15 - 19h15 avancés
19h15 - 20h15 moyens

Enfants

MERCREDI

13h30 - 14h30
dès 7 ans

Ados / Adultes

JEUDI

19h15 - 20h15 débutants
20h15 - 21h15 déb.- moyens

TapDanceflo

Florence Vauthey

+41 77 412 04 76
+41 26 470 02 42
tapdanceflo@gmail.com

Salle de l'Edilité, route des Murailles 2, Avry / Parking à disposition

PLUS D'INFOS SUR FACEBOOK

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

Exposition des artistes et artisans 2018

Après trois ans d'attente, la population a été conviée à rendre visite aux artistes et artisans de notre commune ou ayant des liens proches avec Avry, du 5 au 7 octobre 2018.

Le vernissage qui a rencontré un beau succès a été agrémenté par les joueurs de cor des Alpes de l'Echo du val de la Sonnaz emmenés par Jean-Marie Vonlanthen et également par le Duo de Martin Nussbaumer (chant, guitare). Merci à Jean-Marie et à Martin qui sont aussi membres de la Commission culturelle organisatrice de l'exposition.

Les nombreuses œuvres des 18 exposants ont été présentées dans la Maison communale, à l'extérieur sur le chemin conduisant à la nouvelle école et dans la salle multifonction. Nous avons recueilli les propos d'un galeriste et d'autres personnes expertes qui ont relevé la grande qualité des œuvres présentées témoignant pour la plupart d'une belle inspiration et d'une maîtrise technique indéniable.

Les infrastructures laissées en place devant l'Accueil extra-scolaire ont permis aux visiteurs de partager boissons et fondues. Merci à l'Amicale des pompiers d'Avry et aux employés communaux pour leur collaboration.

Cette année, les surfaces mises à disposition des exposants ont augmenté nettement grâce aux 30 panneaux fabriqués avec savoir-faire par Christian Morel et José Sciboz. Les membres de la Commission culturelle se sont appliqués aussi à peindre en blanc tout ce matériel d'exposition.

Nous publions ci-dessous la liste des artistes et artisans groupés selon les techniques d'expression. Leurs œuvres et réalisations artisanales ont éveillé votre intérêt: alors n'hésitez pas à prendre contact avec eux.



Peinture, techniques diverses:

François Bouverat (Avry), André Delley (Avry), Natalia Diachenko (Avry, chez Famille Guillet), les aquarellistes du groupe de Matran: Lila Clément, Maryberte Oberson, Michèle Grangier (Avry), Rose-Marie Maudry (Avry), Monica O'Sullivan (Avry), Monique Hauser (Avry)

Sculptures, acier, fer, outils de récupération:

Claude Cuanillon (Avry), Philippe Genoud (Avry)

Photographie:

Robert Kershaw (Avry), Richard Kershaw, graphiste (flyers, affiches), Benoît Dessibourg (Grolley)

Couture, patchwork, costumes, sacs, bagues, cuir, souliers, poterie:

Catherine Dafflon (Corjolens), Ulla Pelle (Avry)

Savonnerie artisanale, objets en papier artisanal, sculptures en papier mâché:

Caroline Caron (Avry), Lucienne Quinodoz (Avry), Martin Nussbaumer (Avry)

LD

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

LE 40ème RUGISSANT **40ème anniversaire CTT Avry-Rosé, 6 octobre et** **3 novembre 2018**

Après 40 ans d'activité, le CTT Avry-Rosé rugit toujours de dynamisme et de plaisir.

Olivier Scherly, président du club, nous parle de son sport et de sa société:

«Le tennis de table est un sport accessible aux joueurs de 7 à 77 ans et bien plus encore! Il requiert une vitesse de déplacement et de bons réflexes. Il se pratique en salle dès le mois de septembre et se termine à la mi-juin. Les compétitions se déroulent en individuel lors des tournois ou par équipes en championnats. Une rencontre se dispute avec 3 joueurs par équipe. Tout le monde joue contre tout le monde et aussi en double. Après les 10 matchs toujours très disputés, la rencontre se termine entre adversaires, devant un verre pour se désaltérer dans une ambiance très conviviale.

C'est par ces quelques lignes que je peux résumer les raisons qui ont motivé les membres fondateurs. Ils se sont lancés dans l'aventure à la demande de la commune qui en 1977 inaugurerait la salle de sport. L'année dernière, la halle a été rénovée pour notre plus grand plaisir.

Cela fait 40 ans que les membres de notre club vivent cette passion et la partagent avec environ 1000 licenciés répartis dans 47 clubs. Tout ce monde est chapeauté par l'AVVF (Association Vaud, Valais, Fribourg).»

Le procès-verbal de l'Assemblée constitutive du «Club de Tennis de table» qui a eu lieu le 20 décembre 1978 donne des informations intéressantes et révélatrices de la motivation des membres fondateurs du club.

Sont nommés au comité, Messieurs René Stalder président, Marcel Lappert responsable technique et Jean-Louis Pittet secrétaire-caissier.

Les premiers entraînements se sont déroulés à la grande salle du café de Rosé : le lundi, le mardi, le mercredi; le vendredi était réservé aux compétitions.

L'acquisition de tables d'entraînement pose problème. On recherche des tables d'occasion. Un membre met une table à disposition.

L'assemblée décide que chaque membre versera une somme de CHF 50.- pour l'achat de la première table, remboursable intégralement dès que la situation financière du club le permettra.

Dès les années 80, l'effectif du club s'est étoffé, formé surtout par des habitants d'Avry-Rosé. De nombreuses personnes ont tenu des postes au sein du comité: de 1982 à 1995, Joseph Rosa; Jean-Claude Stritt, toujours membre du comité, depuis 16 ans, dont 6 à la présidence; Nicolas Favre durant 3 ans; Jean-Louis Oberson, 7 ans dont 3 à la présidence; Suzanne Schaer, 4 ans; Daniela Rosa, secrétaire du club durant 7 ans; Sylvianne Rossier 2 ans de secrétariat; Yvan Maillard, 4 ans, président 1 an; Alain Chablais, 3 ans; Corinne Tanner-Morel, 20 ans secrétariat et caisse, toujours active au sein du comité; Vincenzo Piselli, 11 années dont 10 à la présidence (toujours membre sans licence); Julien Vipret, 2 ans au comité.

Toutes ces personnes ont été actives comme membres du club avec une licence ou sans licence de joueur. Nous avons une pensée pour les membres du club, qui durant ces 40 années, nous ont quittés.

Actuellement, quelques jeunes joueurs d'Avry se sont distingués: Jean-Ludovic Genilloud, Vincent Pirllet, Sarawut Attastru moniteur JS qui encadre avec dévouement et compétence les jeunes joueurs et Tatsiana Attastru. Michel Moret, syndic d'Avry, est toujours un fidèle membre du CTT Avry-Rosé.

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

Le nombre de membres du club est resté stable durant toutes ces années, avec une moyenne de 15 joueurs licenciés, une dizaine de membres sans licence et amis et une dizaine de jeunes.

Le club n'oublie pas de fêter ses anniversaires ronds (tous les 10 ans), en organisant un voyage à l'étranger. Chaque année, une sortie à ski et un pique-nique sont proposés aux membres et à leur famille.

Le comité actuel du CTT Avry-Rosé est formé d'Olivier Scherly président, de Corine Morel-Tanner secrétaire-caissière, de Guy Meylan responsable jeunesse, de Jean-Claude Stritt et de Dominique Moullet, membres.

Le comité du 40ème - Roger Fragnière président, Olivier Scherly, Jean-Pierre Jorand, Sarawut Atsattru membres - a édité avec le soutien de nombreux sponsors un libretto riche en informations et a organisé brillamment deux belles journées d'anniversaire, le 6 octobre avec un tournoi pour les jeunes à la salle de l'école d'Avry et le 3 novembre au CO Sarine-Ouest, le tournoi des présidents de l'AVVF, un match exhibition de 2 joueurs fribourgeois de niveau national, un souper de soutien animé par le COVY'S GARDEN Trio.

LD



Il y a 5 ans, le CTT Avry-Rosé gagnait la Coupe fribourgeoise de tennis de table!
De gauche à droite, Vincent Pirlet, Olivier Scherly (président du club), Jean-Ludovic Genilloud.



Salles de sport du CO, 3 novembre 2018, tournoi des présidents de l'AVVF.



Les joueurs du CTT à l'entraînement du mardi soir.

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

70ème anniversaire de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Avry-Rosé (ASPAR)

Historique: L'amicale a été fondée en Septembre 1948 par Casimir Clerc, Jean du Blanchet, André Gumy, Georges Mettraux, Michel Page, André Rossier et Fritz Wyss. Elle a été rejointe en 2002 par l'Amicale des Pompiers de Corjolens.

But: se retrouver en dehors des interventions pour développer des liens de camaraderie afin d'établir une confiance durable, ciment du corps des sapeurs-pompiers.

Membres: tous les pompiers actifs et retraités d'Avry et de Corjolens, soit une soixantaine aujourd'hui.

Comité: Robin Schwab, Président; Ludovic Favre, Vice-Président; José Sciboz, Caissier, Stéphane Favre, Secrétaire et Emilio Forlin, Membre.

Activités: une sortie annuelle (Lac de Seedorf, Rome, Sochaux, Dublin, Riga,...), une soirée spectacle avec souper, un loto; l'amicale participe aussi au téléthon d'Avry Centre et apporte son aide à l'occasion des fêtes du village. A noter enfin que la première sortie des aînés du village a été lancée par l'Amicale.



Les 28 et 29 septembre 2018, l'ASPAR a fêté son 70ème anniversaire. Le fil rouge de cette manifestation a été la cuisson du vin cuit effectuée en continu pendant près de 24 heures sous la tonnelle conçue et réalisée par David Fragnière et Valentin Longchamp (dit Peccable). Cette cuisson qui n'avait jamais été réalisée au niveau du village est une activité rassembleuse basée sur la durée. Les 550 litres de jus de poire ont donné au final 65 litres de vin cuit et tous ont été vendus.

Félicitations aux veilleurs!



Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Sarine (JSPS), sont des jeunes de 10 à 18 ans, qui acquièrent la formation de base nécessaire et peuvent ensuite intégrer directement un corps de sapeurs-pompiers.

Autour de la motopompe, ils ont montré comment dérouler les tuyaux et dans un esprit ludique, ils ont utilisé l'eau pour tirer sur des balles de ping-pong posées sur des cônes.



LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

Le Corps des Sapeurs-Pompiers Intercommunal de Mattran-Avry-Neyruz (CSPI MAN) a fait une démonstration du sauvetage de deux personnes situées dans une salle de classe en feu en étage. Pour cette démonstration, les sapeurs-pompiers étaient équipés de protections respiratoires et ont utilisé le nouveau camion récemment reçu et mis en fonction.



Le Centre de Renfort de Fribourg et le Service d'Ambulances de la Sarine ont montré comment procéder à la désincarcération d'un conducteur coincé dans son véhicule après un choc frontal.

Cette opération effectuée avec un écarteur et une pince coupante est du ressort exclusif du Centre de Renfort avec un véhicule spécialement équipé pour les accidents et l'ambulancier présent est le maître de l'intervention.

Fort heureusement ce type d'intervention est peu courant.



Les sapeurs-pompiers ont également montré comment réagir face à un feu de friteuse ; on rappellera à cette occasion qu'il ne faut surtout pas jeter de l'eau sur le feu sinon l'huile en feu va se vaporiser, provoquer de très graves brûlures aux personnes et propager le feu dans la maison.

Il suffit de jeter un linge humide sur la friteuse ou utiliser une couverture anti feu (vendue environ CHF 20.00 dans les magasins de bricolage). Le feu privé d'oxygène s'éteint de lui-même.



Sous la supervision des pompiers, les enfants présents ont éteint des petits feux posés sur un support.



Pour clôturer cet anniversaire, Ludovic Favre et Ludovic Dafflon, ont consacré toute leur énergie pour organiser un souper bavarois et n'ont pas hésité à investir des nombreuses heures pour la préparation de la salle de gym, la somptueuse décoration, le choix d'un orchestre, d'un DJ et du traiteur. Leur travail a été récompensé par l'énorme succès de ce souper qui a rassemblé 250 personnes pour déguster une choucroute garnie suivie d'un Apfelstrudel.

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

Il faut aussi mentionner la collaboration de la Société de Jeunesse et de la Société de Tir à 300 mètres qui ont assuré le service.

Cette assemblée a permis à beaucoup de personnes qui s'étaient perdues de vue de se retrouver dans une super ambiance festive, pleine de bonne humeur, d'amitié et de joie et il n'est donc pas étonnant que la piste de danse ait été occupée jusque très tard dans la nuit.



Pendant la partie officielle, suite aux mots de reconnaissance de Daniel Schafer, Conseiller communal, Robin Schwab et René Mettraux ont à nouveau insisté sur l'importance de l'amitié, des liens de camaraderie entre jeunes et anciens et de la confiance mutuelle. Toutes ces valeurs développées par l'Amicale sont indispensables pour le bon déroulement des interventions, mais aussi dans le monde actuel qui devient de plus en plus impersonnel.

Après avoir rappelé que cette manifestation avait nécessité 12 mois de préparation, le Président et le Comité remercient chaleureusement toutes les personnes qui sont venues célébrer cet anniversaire et toutes celles et ceux, qui par leur engagement et leur travail ont contribué au magnifique succès de cette superbe fête.

Vive l'ASPAR!



BR

LA VIE DU VILLAGE

LA VIE DU VILLAGE

Nuit du Conte

Multicolore

9 novembre 2018 à la Bibliothèque régionale d'Avry animée par FRANCO RAU



Le conteur Franco Rau a tenu en haleine les nombreux enfants avec une histoire émouvante



Les bibliothécaires organisatrices de la nuit du Conte: de gauche à droite, Chantal Rosa, Christine Demont, Gilberte Dietrich

LD

Colonie d'Avry 2019

Cette année la colonie partira du 14 au 20 juillet 2019, à la Maison Jurassienne à Fornet-Dessus, au milieu du magnifique paysage des Franches-Montagnes.

Comme chaque année nous accueillerons environ 40 enfants, de la 3H à la 8H. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée et d'ores et déjà ouvertes jusqu'au 28 février 2019.

Le dimanche 14 juillet après-midi, les enfants partiront en bus du Park & Ride de Rosé qui se trouve vers la déchetterie. Et vous, chers parents, nous vous attendrons le samedi 20 juillet au chalet Rosaly pour le retour.

Frais de participation pour les enfants d'Avry:

1 enfant	CHF	150.-
2 enfants	CHF	240.-
3 enfants	CHF	350.-

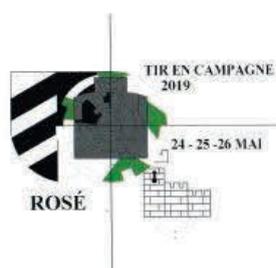
Pour tout renseignement complémentaire ou demande de formulaire d'inscription, merci de nous contacter à colonie.avry@gmail.com

Claire-Lise, Ludovic et Valentin



Société de tir 300m. de Rosé

Après bien quelques cartouches tirées, de la bonne humeur, une relève qui répond toujours présent, la société de tir 300m. de Rosé fête ses 80 ans en 2019 ! Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, elle est aussi l'organisatrice du prochain tir en campagne qui se déroulera en mai ! Pour aider au bon déroulement de cette belle fête traditionnelle, la société de tir 300m. de Rosé vous invite à venir participer à un bon moment autour d'un match aux cartes ! Venez nombreux, au plaisir de vous y voir !



Tir en Campagne Rosé



Parking Gare routière Rosé

Cantine chauffée

GRAND MATCH AUX CARTES PAR EQUIPE

Jeudi 23 mai 2019 à 19h30

Inscription sur place dès 18h00

Finance d'inscription: 50,- par équipe
4 x 16 donnes (panaché)



Prix

1 ^{ère} équipe	2 x Bons 200 CHF
2 ^{ème} équipe	2 x Plats garnis 150 CHF
3 ^{ème} équipe	2 x Jambons valeurs 100 CHF
4 ^{ème} équipe	2 x Fromages à raclette 50 CHF
5 ^{ème} - 9 ^{ème} équipe	2 x Plats de viande 30 CHF
10 ^{ème} - 20 ^{ème} équipe	2 x Bouteilles 20 CHF

Un prix de consolation attendra tous les participants !
Les macaronis de chalet seront offerts à la fin du match !
Se recommande : Société de tir 300m Rosé

LA VIE DU VILLAGE



Tu aimerais commencer le football dans une super équipe et un super Club !
Tu as 6 ans ou plus, tu es un garçon ou une fille et tu souhaites venir aux entraînements, participer à des tournois et jouer des matches... !

Alors le  est là pour toi. Nous sommes un club qui regroupe les villages d'Avry-sur-Matran, Noréaz et Ponthaux.

Une équipe pour chaque âge et pour chaque niveau...
Fille ou Garçon, n'attends plus inscris-toi !!!!

Nom	
Prénom	
Nationalité	
Date de naissance	
Rue	
NPA	
Localité	
e-mail junior	
Représentant légal	
e-mail rep. leg	
Tél Junior	
Tél Parents	

Signature des parents : _____

Il te reste plus qu'à retourner ce formulaire à :

FC Piamont
Case Postale 15
1757 Noréaz

ou

Léonard Roulin
Rue du Centre 36
1772 Grolley
+41 79 798 41 75
leo.roulin@gmail.com

Par e-mail c'est encore mieux :

Guédelon

Qui ne s'est jamais interrogé en visitant un monument sur les techniques de construction des bâtisseurs médiévaux ? D'où venaient les matériaux ? Comment étaient-ils acheminés ? Quels outils étaient utilisés ? Par quels procédés les bâtisseurs montaient-ils les lourdes charges ? En Bourgogne, au milieu d'un espace naturel mettant à disposition toutes les matières premières nécessaires à la construction (pierre, bois, terre, sable, argile), une cinquantaine de bénévoles relèvent un défi hors norme : construire aujourd'hui un château fort du 13ème siècle selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen Âge. Ce véritable chantier d'archéologie expérimentale porte le nom de Guédelon (www.guedelon.fr).

Chaque année, 300'000 personnes visitent le chantier comme un parc d'attraction. Les acteurs ou plutôt les bâtisseurs sont carriers, tailleurs de pierre, maçons, bûcherons, charpentiers, forgerons, tuiliers, charretiers ou cordiers.

Trois citoyens d'Avry - Corjolens, René Mettraux, Emilio Forlin et José Sciboz vivent cette aventure médiévale.



BR

LA VIE DES ECOLES

Clôture de l'année scolaire - vendredi 6 juillet 2018

La dernière matinée de l'année scolaire est toujours particulière et surtout très attendue par les élèves et leurs enseignants.

Peu après 8 heures, les classes se mélangent. Petits et grands se retrouvent dans la cour, autour des bâtiments scolaires pour disputer dans la bonne humeur différents tournois de jeux. La matinée passe très vite. L'heure du pique-nique s'annonce déjà. Les employés communaux sont fidèles au rendez-vous. Ils ont installé tables, bancs et barbecues. Ils surveillent les saucisses... Dès le feu vert donné par les enseignants, les élèves défilent en file indienne pour recevoir grillade, pain, boisson et dessert.



Vers 12h30, le grand rassemblement pour la cérémonie de clôture est arrivé. Le moment est important. L'émotion est palpable. Les élèves de 8H vont quitter le cocon de l'école primaire pour découvrir un nouvel environnement scolaire : le CO. Les plus jeunes attendent impatiemment d'être enfin libérés...



M. Marius Achermann, Conseiller communal responsable des écoles, exprime sa reconnaissance aux enseignants, tout particulièrement aux quatre enseignantes qui quittent l'école d'Avry pour donner une nouvelle orien-

tation à leur vie professionnelle. Il leur remet un bouquet de fleurs. Il s'agit de Mesdames Laurence Ecoffey, Céline Curty, Aurélie Lang et Fabienne Zanetta.



M. Achermann n'oublie pas de souhaiter avec humour d'excellentes vacances à chacun, avant de donner la parole à Mme Martine Millan, Responsable d'établissement. Pour clore la cérémonie, elle invite les élèves de 8H à accomplir le rituel de passage vers le CO. Depuis quelques années déjà, les élèves, des plus jeunes aux 7H, forment un long tunnel que traversent les plus grands (8H) pour sortir par le trou de serrure et prendre ainsi symboliquement la Clé des champs (nom de l'école d'Avry).

LD



J'vois un enfant qui s'traîne
Se traîne jusqu'à la cour
On dirait que la joie l'entraîne
Pour son dernier jour

...

Avry voilà, ce gamin-là c'est moi
Avry voilà, ce gamin-là s'en va

...

Chanson écrite et interprétée par Paul-Louis (7H)
(D'après Boulevard des airs)

LA VIE DES ECOLES

Corps enseignant et attribution des classes Année scolaire 2018 - 2019

Classes	Enseignants/es	Taux de travail	Nombre d'élèves
1-2 ^H A	Ariane Hofstetter	100%	22
1-2 ^H B	Marina Petrovic Clara Mocong	70% 30%	22
3 ^H	Francine Martin Emilie Grosrenaud	70% 30%	16
4 ^H	Sylvie Dubey Delphine Graber	50% 50%	22
5 ^H	Sabine Gisler Julie Pellissier	70% 30%	20
6 ^H	Véronique Wuilloud Raphaël Röthlisberger	50% 50%	18
7 ^H	Angélique Salles Xavier Oberson	50% 50%	19
8 ^H	Sébastien Sottas	100%	29
5, 6, 7, 8 ^H	Solveig Aebischer	30%	
3 et 4 ^H	Claire Boin	10%	

Total: 168 élèves

Secrétariat scolaire, Avry

INFORMATIONS & DIVERS



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Caisse de compensation
Impasse de la Colline 1, Case postale 176, 1762 Givisiez

Caisse de compensation
Ausgleichskasse
Impasse de la Colline 1
1762 Givisiez
Caisse de compensation

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année 2019, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

1. Qui a droit à une réduction de primes?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge):

Mémento concernant la réduction des primes d'assurance-maladie

(valable dès le 01.01.2019)

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf/ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 36'000.-	Fr. 58'400.-
1 enfant à charge	Fr. 57'400.-	Fr. 72'400.-
2 enfants à charge	Fr. 71'400.-	Fr. 86'400.-
3 enfants à charge	Fr. 85'400.-	Fr. 100'400.-
4 enfants à charge	Fr. 99'400.-	Fr. 114'400.-
5 enfants à charge	Fr. 113'400.-	Fr. 128'400.-
6 enfants à charge	Fr. 127'400.-	Fr. 142'400.-

2. Calcul du revenu déterminant

Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant au sens de l'article 14 LALA-Mal est donné par le revenu annuel net de l'avis de taxation fiscale du canton de Fribourg (code 4.910) de la période fiscale qui précède de deux ans l'année pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x - 2 ans), auquel sont ajoutés:

a) pour le contribuable salarié ou rentier:

- les primes et cotisations d'assurance (codes 4.110 à 4.140)
- les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)
- les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
- le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)

b) pour le contribuable indépendant:

- les primes caisse-maladie et accidents (code 4.110)
- les autres primes et cotisations (code 4.120)
- le rachat d'années d'assurance (2^e pilier, caisse de pension) pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.140)
- les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)
- les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
- le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)

Exception: N'ont pas droit à une réduction des primes à l'assurance-maladie les personnes ou les familles dont le revenu net (code 4.910) ou la fortune imposable (code 7.910) excèdent 150 000 francs de revenu ou 250 000 francs de fortune, et les personnes faisant l'objet d'une taxation fiscale d'office.

INFORMATIONS & DIVERS

Personnes assujetties à l'impôt à la source

Pour les personnes imposées à la source, le revenu déterminant correspond à 80 % du revenu brut soumis à l'impôt, augmenté du vingtième de la fortune imposable de l'année qui précède de deux ans celle pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x - 2 ans).

3. Quand et où faut-il présenter la demande ?

Le formulaire «Demande de réduction des primes» doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le 31 août 2019. La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

4. Début du droit à la réduction des primes

Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg.

5. Que doit-on joindre à la formule de demande ?

Chaque demande doit être accompagnée des documents suivants :

- pour les personnes assujetties à l'impôt à la source, copie du/des certificat(s) de salaire annuel 2017 ;
- certificat(s) d'assurance-maladie valable(s) dès le 1^{er} janvier 2019 ;
- attestation d'études ou copie du contrat d'apprentissage pour les enfants à charge âgés de 19 à 25 ans ;

6. Apprentis et étudiants

En principe, les apprentis et les étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés en tant qu'enfant à charge dans la requête déposée par leurs parents.

7. Sont dispensés de présenter une (nouvelle) demande

a) Les autres assurés qui étaient déjà bénéficiaires d'une réduction de primes en 2018: leur droit pour l'année 2019 sera examiné d'office par la Caisse cantonale de compensation AVS. Une nouvelle décision leur sera notifiée au début de l'année 2019.

b) Les personnes qui ont déjà présenté une demande en 2018 et qui n'ont pas encore reçu de décision: leur droit pour 2019 sera également examiné d'office.

c) Les rentiers AVS/AI qui reçoivent des prestations complémentaires.

Les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS et l'AI perçoivent un montant forfaitaire correspondant au montant de la prime moyenne régionale pour l'assurance obligatoire des soins. Ce montant est versé directement à l'assureur-maladie lequel se charge de créditer l'ayant droit.

Le secteur des prestations complémentaires communique automatiquement au secteur de la réduction des primes la liste des personnes bénéficiaires des prestations complémentaires.

8. Quelle sera la réduction des primes ?

Pour 2019, la réduction est calculée en pour-cent de la prime moyenne régionale pour l'assurance obligatoire des soins fixée par le Conseil d'Etat.

Ont droit à une réduction minimale de 1% les assurés qui ont un revenu déterminant de moins de 1.03% inférieur à la limite légale applicable ;

Ont droit à une réduction maximale de 65% les assurés qui ont un revenu déterminant de 60.01% ou plus inférieur à la limite légale applicable.

Pour les taux intermédiaires à ceux indiqués ci-dessus, la table complète est consultable sur notre site internet à l'adresse ci-contre : <https://www.caisseavsfr.ch/particuliers/reduction-des-primes-dassurance-maladie/reduction-des-primes-dassurance-maladie/>

INFORMATIONS & DIVERS

Pour les enfants et les jeunes adultes en formation jusqu'à 25 ans, dont les parents font partie du cercle des ayants droit défini à l'article 3 de l'ordonnance du Conseil d'Etat précitée, le taux de la réduction s'élève au minimum à 50% de la prime moyenne régionale. La réduction ne peut toutefois pas dépasser 100% de la prime nette due par l'assuré pour l'assurance obligatoire des soins.

Exemple:

Limite de revenu: CHF 86'400.-- (couple marié + 2 enfants)

Revenu déterminant: CHF 58'000.-- (différence: - 28'400.--)

Le revenu déterminant est de 32.87% (28'400 divisé par 86'400 et multiplié par 100) inférieur à la limite applicable. Par conséquent, les parents ont droit à une réduction de primes de 35.71% et les enfants à une réduction de 50%.

La prime moyenne 2019 est fixée comme il suit:

Pour la région 1 (district de la Sarine): CHF 446.-- par mois pour un adulte, CHF 348.-- par mois pour un jeune adulte âgé de 19 à 25 ans et CHF 106.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.

Pour la région 2 (districts de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère, du Lac, de la Singine et de la Veveyse): CHF 404.-- par mois pour un adulte, CHF 312.-- par mois pour un jeune adulte âgé de 19 à 25 ans et CHF 95.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.

9. Obligation de renseigner

La Caisse cantonale de compensation AVS doit être informée par le requérant ou son représentant légal de toute modification importante de sa situation personnelle. Doivent en outre être annoncés sans délai:

- un changement de domicile;
- la naissance d'un enfant;
- tout changement d'état civil en produisant une pièce officielle;
- le partenariat enregistré.

Les montants perçus sans droit doivent être restitués par le bénéficiaire ou ses héritiers.

Changements d'état civil:

Les changements d'état civil qui surviennent au cours de l'année de subventionnement sont pris en considération à partir du 1er janvier de l'année suivante, sur la base de l'avis de taxation de la prochaine

Changements économiques:

Les changements économiques qui surviennent au cours de l'année de subventionnement ne sont pas pris immédiatement en considération. Seul l'avis de taxation fiscale du canton de Fribourg de la période fiscale qui précède de deux ans l'année pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x - 2 ans) est déterminant.

10. Décisions

Le droit à une réduction de primes est communiqué au requérant ou à son représentant légal par notification d'une décision formelle avec les moyens de droit.

Le montant de la réduction est versé directement à la caisse-maladie concernée, à charge pour elle de créditer l'ayant droit.

11. Changement de canton

Lorsque des assurés transfèrent leur domicile d'un canton dans un autre, le droit aux réductions des primes existe pour toute la durée de l'année civile selon le droit du canton dans lequel les assurés avaient leur domicile au 1er janvier.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Caisse cantonale de compensation AVS, case postale, 1762 Givisiez.

Hotline Français	026 305 45 00
Hotline Allemand	026 305 45 01
E-Mail	ecasfrpi@fr.ch
Site internet	www.caisseavsvsfr.ch/rpi

Ce mémento ne donne qu'un aperçu des dispositions en vigueur. Seul les dispositions légales font foi pour le règlement de cas individuels.

Chaperon Rouge :

Service de garde d'enfants à domicile en urgence

- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?

Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.

Bons à savoir

- Pas de mission de moins de 3h
- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu mensuel brut des parents
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !

Baby-sitting :

pour les sorties du soir ou du week-end.

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Techtermann 2

Case postale 279

1701 Fribourg

www.croix-rouge-fr.ch

Bâle / Berne, le 3 octobre 2018

Communiqué de presse

Luna&Filou: Pour le bien des chats

À l'occasion de la journée mondiale des animaux (le 4 octobre), la Protection Suisse des Animaux PSA, l'entreprise Identitas AG, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV et la profession vétérinaire se sont associés pour lancer une nouvelle campagne nationale pour le bien des chats. Ces organisations ont présenté des faits et des chiffres concernant la détention des chats en Suisse au cours d'un point de presse conjoint.

Chats, minous, minets ou matous, ils sont l'animal de compagnie préféré des Suisses. On estime le nombre de chats qui vivent parmi nous et avec nous à 1,7 million. Quiconque a des chats connaît leur caractère singulier. Ils se laissent nourrir, cajoler et caresser, ils jouent avec nous ou nous jouons avec eux, mais tant que cela leur convient. Malgré des milliers d'années de domestication, les chats sont indépendants, individualistes de bout en bout. Beaucoup de chats sont choyés, nourris et soignés avec amour par leurs propriétaires. Mais leur nombre élevé présente un inconvénient car ils sont abandonnés, s'en vont quand on ne prend pas soin d'eux, se reproduisent sans contrôle. Cela donne des populations de chats sauvages et farouches.

Luna, femelle, stérilisée

Les propriétaires de chats responsables font castrer leurs animaux. Si on les laisse faire, les chats se reproduisent très rapidement. Personne ne sait exactement combien de chats sauvages, n'appartenant à personne, vivent en Suisse, souvent dans des conditions misérables. On estime qu'ils sont entre 100'000 et 300'000.

Afin de lutter contre la misère des chats, les organisations de protection des animaux mènent régulièrement des campagnes de castration avec les vétérinaires. Au cours des vingt-deux dernières années, rien que la Protection Suisse des Animaux PSA et ses sections ont capturé 173'311 chats mâles et femelles - chats errants, chats sauvages et chats de ferme - les ont fait soigner et castrer. À ce jour, la PSA a investi près de 5,1 millions de francs dans ces campagnes de castration.

Filou, mâle, recherché sans succès

Chaque année, plus de dix mille chats se perdent en Suisse. Les informations de la banque de données pour les animaux de compagnie ANIS permettent de supposer que seulement environ un tiers des chats sont pucés et enregistrés.

Selon une enquête réalisée par l'institut de sondage d'opinion DemoSCOPE pour le compte de la PSA en août 2018, 81% des personnes interrogées se félicitent, certes, de ce puçage mais, en même temps, seuls 14% des propriétaires de chats l'envisagent. Et pourtant, les avantages semblent évidents: le marquage par puce électronique augmente les chances de retrouver les animaux perdus. La nouvelle application Amici d'Identitas AG constitue, pour cette raison, un élément essentiel de la campagne «Luna&Filou». Cette application pour les animaux de compagnie permet aux propriétaires de chats de signaler directement un chat perdu ou un chat trouvé porteur d'une puce électronique.

La campagne «Luna&Filou» (www.lunaetfilou.ch) mise sur l'information et s'engage en faveur de la santé et du bonheur des chats - pour le bien des chats.

Informations complémentaires:

Dossier de presse «Luna&Filou: Pour le bien des chats» en ligne sous www.protection-animaux.com/medias

Pour toute question:

Service de presse de la Protection Suisse des Animaux PSA
tél. 079 357 32 04, media@tierschutz.com



identitas



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la sécurité alimentaire
et des affaires vétérinaires



Bienvenue à la



**Venez nous rendre visite au rez-de-chaussée
du complexe communal (Rte d'Onnens 5) à Neyruz
le mercredi de 15h00 à 17h00 & le samedi de 9h00 à 11h00.**
Durant les vacances scolaires, ouverture uniquement
le samedi et vacances de Noël/Nouvel An fermé !

Une palette de plus de 1200 jeux est à disposition des enfants qui peuvent soit souscrire un abonnement annuel (Fr. 30.-- pour 1 enfant, Fr. 35.--/2 enfants, Fr. 40.--/3 enfants, Fr. 45.--/4 enfants et plus), soit emprunter les jeux en payant une location de Fr. 1.-- à Fr. 3.--/jeu. La durée du prêt est de 3 semaines.

Voulez-vous louer des grands jeux pour une fête de famille, une animation ?
Ils sont à votre disposition.

Votre enfant invite-t-il des ami(e)s pour son anniversaire ou une autre occasion ?
Des boîtes avec de nombreux jeux sélectionnés sont prévues pour petits et grands.

Nous sommes à la recherche de ludothécaires (dames ou messieurs)



Vous disposez d'un mercredi après-midi ou d'un samedi matin
1 fois par mois. Vous aimez le contact et travailler
avec des collègues sympathiques et motivé(e)s.
Vous acceptez de travailler bénévolement.
Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter
Cécile Emmenegger, présidente, tél. 026 477 30 73 ou
ludo.neyruz@bluewin.ch ou tél. 079 488 10 76 pendant le prêt.
Notre site internet : ludo-neyruz.ch

Avec le soutien de la



et des communes d'
Autigny Avry La Brillaz
Chénens Corserey Cottens
Matran Neyruz
et de la paroisse de Neyruz

Edition 2018.09 JC/CEH

À L'AGENDA A L'AGENDA A L'AGENDA

Noël des Aîné-e-s de la commune d'Avry

Dimanche 9 décembre 2018 dès 11h00
À l'Auberge d'Avry-Rosé

Production du chœur mixte Le Muguet et visite de Saint-Nicolas.



Fête villageoise

Musiques d'ici et d'ailleurs

Samedi 15 juin 2019

Vous jouez d'un instrument, vous chantez, vous dansez, vous êtes d'origine étrangère ou de nationalité suisse, alors venez animer et participer à la fête du village et de l'intégration!

Participation des sociétés culturelles et musicales, d'élèves du conservatoire, de jeunes d'Avry.

Des informations détaillées suivront en début 2019.

N'oubliez pas de réserver cette date!

Se recommandent les Commissions culturelle et des affaires sociales.

La jeunesse, la Commune et l'Ecole d'Avry sont heureux de vous inviter à fêter avec eux le passage en nos terres de

Saint-Nicolas

Vendredi 7 décembre 2018

17h15: Départ du cortège (route de l'Otierdo et impasse des Préalpes).

17h45: discours de Saint-Nicolas, chants, distribution des biscômes dans l'amphithéâtre.

Thé et vin chaud offert par la jeunesse, petit marché d'objets confectionnés par les enfants dans la grande salle de l'école.

De 18h45 à 19h15: contes pour les enfants par Aline Hirt, enseignante et conteuse.

Venez nombreux!



Concert des Rois

Dimanche 6 janvier 2019

Chapelle d'Avry à 17h (entrée libre)



Airs et duos avec
Monique Volery, soprano
Lucile Dessibourg, alto
Slezáková Anna, guitare

Musique ancienne
(Henry Purcell, John Dowland)
Mélodies de Gabriel Fauré
Musique espagnole
(Manuel de Falla, Joaquín Rodrigo, Fernando Sor)

Galettes, thé, vin après le concert à la salle multifonction.
Invitation à tous!

La Commission culturelle

BraSyl

Cours de danses à Avry

Samba: Lundi 18.30h-19.30h

Dance Fit: Mardi 14.15h-15.15h

Zumba: Vendredi 18.15h-19.15h

Prix Fr. 130.- pour 10x

valable pour tous les cours

Infos: 076 349 04 10 (S. Minelli)

CarpeDiem

Massages Wellness / Santé



WELLNESS

Rébecca Gillard
Mobile 077 426 09 49

SANTE

Quentin Gillard
Mobile 077 462 84 92

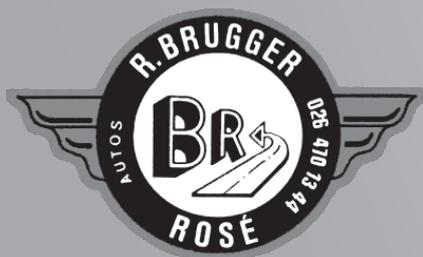
EMR RME asca



www.carpediem-wellness.ch

Impasse de Cheiry 8 - 1754 Avry-sur-Matran

10 ans d'expérience - Massages SPA / Wellness / Thérapeutiques



Garage de Rosé

plus de 40 ans au service de l'automobile

www.garagederose.ch

026 470 13 44

info@garagederose.ch

route de Rosé 74, 1754 Rosé

Voitures neuves et d'occasions, de qualités et garanties

Exposition permanente

Service après vente professionnel

SOCIÉTÉS LOCALES

Société	nom + adresse	téléphone
Amicale des sapeurs-pompiers	Robin Schwab 1763 Granges-Paccot	079 292 42 14
Chœur Mixte Le Muguet	Chantal Barras Chemin des Glycines 10, 1753 Matran	079 175 56 65
Club Athlétique de Rosé	Floriane Ducotterd Ch. de Rosière 5, 1772 Grolley	079 934 66 90
Club de Tennis de Table	Olivier Scherly La Fin d'Amont 5, 1756 Onnens	026 470 18 04
F.C. Piamont	Vincent Stulz Imp. du Lavau 7, 1772 Ponthaux	079 240 46 56
F.S.G. Gym-Dames	Denise Sapin Impasse des Agges 23, 1754 Avry-sur-Matran	079 279 91 65
Gymnastique des Aînés	Maria Yerly Route Maison Neuve 6, 1753 Matran	026 402 09 08
B.C.A. Badminton Multi-sports	Michael Pillonel Impasse de la Forêt 6, 1782 Lossy	078 618 17 59
Soc. de Musique l'Avenir	Christian Mauron En Plan 8, 1733 Treyvaux	026 413 15 09
Soc. de Tir Air Comprimé	André Claude Cotting Rte de l'Otierdo 37, 1754 Avry-sur-Matran	026 470 02 80
Les amis du Petit-Calibre	Fabien Broillet Rte du Niremout 57, 1623 Semsales	079 209 69 40
Soc. de Tir 300 m	Hubert Biemann Route du Levant 19, 1726 Farvagny	026 411 44 20
Fit-Bike	Pascal Brodard Route du Centre 82, 1741 Cottens	079 577 29 00
Unihockey	Pascal Cotting Champ-Thomas 21, 1754 Corjolens	079 388 92 71
Société Jeunesse	Ghislain Favre Rte de Rosé 43, 1754 Avry-sur-Matran	079 471 56 85

Sur notre site internet: www.avry.ch retrouvez sous la rubrique memento les horaires et les lieux d'activités que proposent les sociétés locales (culturels, sportives et de loisir).



«**PP**»
Votre imprimeur

Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne
+41 (0)26 401 13 13 | imprimerie@mtlsa.ch | www.mtlsa.ch



**REJOIGNEZ-NOUS
SUR FACEBOOK**



avrycentre
tout... pour tous!



www.facebook.com/centreaavry

